

## Parler de soi : parler à l'autre. Marguerite de Valois face à ses interlocuteurs

### Speaking about oneself: speaking to the other. Marguerite de Valois facing her interlocutors

Éliane Viennot

Numéro 77, hiver 2005

Masques et figures du sujet féminin aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/011698ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/011698ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Tangence

ISSN

1189-4563 (imprimé)

1710-0305 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Viennot, É. (2005). Parler de soi : parler à l'autre. Marguerite de Valois face à ses interlocuteurs. *Tangence*, (77), 37–59. <https://doi.org/10.7202/011698ar>

Résumé de l'article

La mue identitaire que Marguerite de Valois entame au moment où son époux, devenu Henri IV, lui propose de divorcer, paraît avoir eu pour autre cause la rédaction de ses *Mémoires*, qui est exactement contemporaine de la procédure d'annulation (1593-1599). Si le « je » qu'elle y met en avant ne sait alors se définir que négativement, il est possible de repérer, dans cette oeuvre comme dans les autres, les principales figures auxquelles elle s'identifiait, tout comme celles qu'au contraire elle repoussait. Le recours à l'ensemble de ses écrits, notamment la correspondance, permet ainsi de mesurer la part de construction de ces postures et de mieux cerner les choix effectués dans la mise en scène de son oeuvre majeure.

# Parler de soi : parler à l'autre. Marguerite de Valois face à ses interlocuteurs

Éliane Viennot,  
Université Jean Monnet, Institut Claude Longeon  
(Saint-Étienne), Institut universitaire de France

La mue identitaire que Marguerite de Valois entame au moment où son époux, devenu Henri IV, lui propose de divorcer, paraît avoir eu pour autre cause la rédaction de ses *Mémoires*, qui est exactement contemporaine de la procédure d'annulation (1593-1599). Si le « je » qu'elle y met en avant ne sait alors se définir que négativement, il est possible de repérer, dans cette œuvre comme dans les autres, les principales figures auxquelles elle s'identifiait, tout comme celles qu'au contraire elle repoussait. Le recours à l'ensemble de ses écrits, notamment la correspondance, permet ainsi de mesurer la part de construction de ces postures et de mieux cerner les choix effectués dans la mise en scène de son œuvre majeure.

« Je louerais davantage votre œuvre, si elle ne me louait tant<sup>1</sup> », écrit Marguerite de Valois à Brantôme, son vieil admirateur, au tournant de l'année 1593-1594, après avoir lu son *Discours sur la reine de Navarre*<sup>2</sup>. Les premiers mots du texte majeur de la

- 
1. Marguerite de Valois, *Mémoires et autres écrits, 1574-1614*, édition d'Éliane Viennot, Paris, Honoré Champion, coll. « Textes de la Renaissance », 1998, p. 69, ou *Mémoires et discours*, édition d'Éliane Viennot, Saint-Étienne, Presses universitaires de Saint-Étienne, coll. « La cité des dames », 2004, p. 45. Désormais, les références à ces deux éditions (critique et poche) seront indiquées par le sigle *M*, suivi des pages respectives, et placées entre parenthèses dans le corps du texte. Les poésies ne figurant que dans l'édition critique seront notées « éd. crit. ».
  2. Pierre de Bourdeille, abbé de Brantôme, *Recueil des dames, poésies et tombeaux*, édition d'Étienne Vaucheret, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1991 ; le *Discours sur la reine de France et de Navarre, Marguerite*, se trouve aux pages 119-158.

filles de Catherine de Médicis et de Henri II posent ainsi d'emblée — sous la forme d'un embarras — la question de l'*ego* et de sa mise en scène.

Cette question est d'autant plus ardue, pour celle qui prend la plume afin de rectifier à la fois les erreurs factuelles du *Discours* et le portrait qui en émane, que son identité sociale, comme son identité profonde, sont alors en pleine redéfinition. Son époux, qu'elle n'a pas vu depuis près de dix ans, vient en effet de devenir roi de France — mais aussi de lui proposer le divorce: ils n'ont pas eu d'enfants ensemble et il doit fonder une lignée. Reine de Navarre depuis son mariage en 1572, reine de France virtuelle depuis quelques années, et officielle depuis quelques mois<sup>3</sup>, elle s'apprête à se libérer du lien matrimonial (qui lui pesait) mais aussi de ses titres les plus prestigieux (auxquels elle tenait). Elle proposera de redevenir duchesse de Valois, mais Henri IV refusera de lui enlever son titre de reine; pour les quinze dernières années de sa vie, elle sera la «reine Marguerite». D'autre part, en 1593, elle a des comptes à régler avec son identité sexuelle, comme elle l'avoue dès la troisième phrase du texte: «C'est un commun vice aux femmes de se plaire aux louanges, bien que non méritées. Je blâme mon sexe en cela, et n'en voudrais tenir cette condition.» *Alter ego* de son frère aîné, le roi Henri III, elle s'est toujours comportée en prince; du reste, elle est en exil en Auvergne après avoir pris les armes contre toute sa famille. La longue négociation de son «démariage» et la plongée dans son passé (la rédaction de ses *Mémoires*) lui permettront de se réconcilier avec elle-même; elle sortira de ces épreuves non seulement dotée d'un nouveau nom, mais d'une nouvelle identité: une personnalité rayonnante, ayant troqué son refus d'être une femme contre un refus de l'oppression des femmes, comme en témoignent et sa dernière cour (féministe) et son dernier écrit (le *Discours sur l'excellence des femmes, ou Discours docte et subtil*)<sup>4</sup>. En attendant, elle ne se reconnaît pas dans le miroir tendu par Brantôme:

3. Le frère de la reine, Henri III, a été assassiné en 1589, mais Henri IV n'est accepté comme roi qu'après avoir abjuré (juillet 1593).

4. Sur la question de l'identité sexuelle problématique de la reine, voir mes études: «Les ambiguïtés identitaires du Je dans les *Mémoires* de Marguerite de Valois», dans Madeleine Bertaud et François-Xavier Cuhe (sous la dir. de), *Le genre des Mémoires, essai de définition*, Paris, Klincksieck, 1995; «Les métamorphoses de Marguerite de Valois, ou les cadeaux de Brantôme», dans Jean-Philippe Beaulieu et Diane Desrosiers-Bonin (sous la dir. de), *Dans les miroirs de l'écriture. La réflexivité chez les femmes écrivains d'Ancien Régime*, Montréal, Paragraphes, 1998, p. 83-94.

[...] me remirant en votre *Discours*, je ferais volontiers comme la vieille Madame de Randan, qui, ayant demeuré depuis la mort de son mari sans voir miroir, rencontrant par fortune son visage dans le miroir d'une autre, demanda qui était celle-là (*M*, p. 70, p. 45).

Une autre raison encore, et non des moindres, pourrait motiver son embarras : le genre des Mémoires, au sens où nous l'entendons, n'existe pas encore. Au contraire des aristocrates des deux sexes qui s'y illustreront au XVII<sup>e</sup> siècle — à la suite du phénoménal succès des siens<sup>5</sup> —, il n'y a dans la culture de la reine ni modèle de Grand racontant sa vie par le menu, ni encore moins de Grande ; la seule femme ayant fait quelque chose d'un peu semblable, sa belle-mère, Jeanne d'Albret, avait un but précis et noble : défendre ses engagements politiques et confessionnels<sup>6</sup>. Aussi Marguerite de Valois ne sait-elle pas très bien où elle s'aventure, lorsqu'elle saisit la plume. Elle éprouve d'ailleurs le besoin de gloser ce qu'elle fait. « Je tracerai mes mémoires, à qui je ne donnerai plus glorieux nom, bien qu'ils méritassent celui d'histoire », annonce-t-elle au bout de quelques lignes. Mais elle pense encore, à ce moment-là, à ces relations disparates qu'écrivaient parfois diplomates et capitaines, « pour servir à l'histoire de France » ; une fois écrits, affirme-t-elle, elle les enverra à Brantôme « comme les petits ours, en masse lourde et difforme », afin que lui, son historien, réécrive sa *Vie* : « C'est un chaos duquel vous avez déjà tiré la lumière ; il reste l'œuvre de cinq autres journées ». Mais quelques pages plus loin (et après quelques faux départs), elle se décide à prendre en charge le récit. Désormais préoccupée de « la liaison des choses » et désireuse de remonter « au premier point où je me puisse ressouvenir y avoir

---

5. Le texte parut en 1628, soit quinze ans après la mort de la reine. Il connut une trentaine d'éditions jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, et de nombreuses traductions en anglais et en italien (voir Marguerite de Valois, *Mémoires et autres écrits*, ouvr. cité, p. 58-65 et 324-331). Certains épisodes de l'œuvre, comme la vie de son autrice, inspirèrent des romans dès la seconde partie du siècle (voir Éliane Viennot, *Marguerite de Valois. Histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot, 1993, partie II, ch. 2).

6. À l'orée de la troisième guerre civile, afin de justifier sa jonction avec Condé et Coligny, la souveraine huguenote fit publier un certain nombre de lettres aux grands dirigeants européens. Elle les compléta l'année suivante d'un récit autobiographique destiné à faire la preuve de sa fidélité à la Couronne — et des mauvais traitements de celle-ci (*Lettres de la Roïne de Navarre au Roy avec une ample declaration d'icelles*, La Rochelle, Barthelemy Berton, 1569). Ce texte fut republié au XIX<sup>e</sup> siècle sous le titre de *Mémoires (Mémoires et poésies)*, édition de Ruble, Paris, Paul, Huart et Guillemin, 1893), ce qui n'enlève rien à son caractère de mémoire justificatif.

eu quelque chose remarquable à ma vie » (*M*, p. 73, p. 47), elle s'installe dans son œuvre — dans ses *Mémoires*. Du coup, l'interlocuteur change de statut. Au lieu d'être un scribe à qui l'on indique laborieusement, du haut de son piédestal, ce qu'il devra écrire, il devient un confident, un ami à qui l'on raconte, à qui l'on explique, avec qui l'on se souvient, avec qui l'on plaisante — posture fondatrice du genre des *Mémoires d'Ancien Régime*.

Le génie (au sens d'« aptitudes supérieures », sens que l'on donne à ce mot depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle) n'y est sans doute pour rien; j'ai montré ailleurs que ce choix était sans doute avant tout lié à la situation d'énonciation de la reine: au fait de *répondre* à une œuvre déjà là (et non d'en créer une de toutes pièces), à la logique d'explication qui s'installe naturellement entre deux personnes au vécu et aux amis communs, à la communauté de destin que ces deux exilés partageaient<sup>7</sup>. En revanche, son « génie » (au sens de « dispositions naturelles », sens propre du terme) pourrait y être pour beaucoup. Quelque chose en elle, en effet, refusait de « poser », s'effrayait d'ennuyer. La démonstration a pu être faite à partir des usages de sa culture<sup>8</sup>, mais ceci n'est à vrai dire qu'un aspect d'une question plus générale, celle des visages que l'on veut présenter de soi, et, plus profondément encore, celle des moi dans lesquels on s'assume, ou au contraire que l'on déteste. Les *Mémoires* constituent à cet égard un cas limite: dans le faux tête-à-tête avec Brantôme, dont elle maîtrise la conduite, elle (re)crée la relation de la conversation amicale et oublie la question de sa mise en scène pour se plonger dans la narration de son passé; ce faisant, elle se campe au fil du texte dans les personnages qu'elle préfère, ceux auxquels elle s'identifie spontanément. L'examen du reste de l'œuvre, et notamment de sa correspondance, permet toutefois de découvrir d'autres personnages, tout aussi constitutifs de sa personnalité, et de mieux comprendre non seulement la relation qu'elle entretenait avec eux, mais l'ampleur des choix effectués dans les *Mémoires*.

7. Éliane Viennot, « Conversation, innovation: les *Mémoires* de Marguerite de Valois et la naissance d'un genre », dans Marie-Paule De Weerd-Pilorge (sous la dir. de), *Cahiers d'histoire culturelle*, Tours, n° 13 (*Mémoires des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Nouvelles tendances de la Recherche*), 2003, p. 5-12.

8. Éliane Viennot, « Écriture et culture chez Marguerite de Valois », dans Colette Nativel (sous la dir. de), *Femmes savantes, savoir des femmes, du crépuscule de la Renaissance à l'aube des Lumières*, Genève, Droz, 1999, p. 167-175.

### Une victime... protégée de Dieu

Que Marguerite fût une victime, elle n'avait pas besoin que Brantôme le lui rappelle pour en être persuadée. Victime de la Fortune, disait-il en ouverture de son *Discours*, si « envieuse de la Nature [d'avoir fait cette princesse si belle] que, par dépit, elle lui a voulu courir assus » — une ennemie à laquelle elle avait toujours livré, cependant, « une audacieuse résistance<sup>9</sup> ». Marguerite partage volontiers cette vision des choses, comme le montre le retour du motif de « l'envieuse Fortune » dans ses *Mémoires* — par exemple lorsqu'elle évoque son mariage, « cet heureux état de triomphe et de noces » changé par cette méchante « en un tout contraire » (*M*, p. 92, p. 67), puisqu'il préluda à la Saint-Barthélemy (1572). Toutefois, la main de la Fortune est souvent retenue, dans l'imaginaire de la reine, par d'autres puissances qui la protègent, notamment celles de Dieu et de la Providence, d'autant que « quelques-uns tiennent que Dieu a en particulière protection les grands » (*M*, p. 107, p. 81). Du reste, la Fortune n'est pas toujours mauvaise et, sous son mauvais jour, elle ne s'acharne pas que sur elle.

En revanche, Marguerite se décrit persécutée, et cela depuis l'enfance, par son frère Henri. Dès la seconde anecdote qu'elle rapporte dans ses *Mémoires* — on est en 1561, il a dix ans à peine, elle huit —, il se révèle un être hargneux, voire haineux à son égard ; alors que la Cour est « infectée d'hérésie », explique-t-elle, et que lui-même y est gagné par ses tuteurs, il lui arrache ses livres d'heures pour les mettre au feu et ajoute aux injures « les menaces, disa[n]t que la reine ma mère me ferait fouetter » (*M*, p. 75, p. 50). En 1569, alors qu'il vient de faire ses premières armes, le vainqueur de Jarnac demande à sa sœur (avec des paroles pleines de flatteries) de soutenir sa cause à la Cour... avant de précipiter sa disgrâce, six mois plus tard, aux lendemains de la bataille de Moncontour ; gagné cette fois-ci par les « beaux préceptes machiavélistes » (*M*, p. 84, p. 60) de l'une de ses âmes damnées, il ajoute la perfidie à la méchanceté, suggérant à leur mère que Marguerite devient une belle jeune fille, qu'elle est courtoisée, qu'elle ne saura pas tenir sa langue, qu'elle doit être écartée. Après la Saint-Barthélemy, et

---

9. Brantôme, *Recueil des dames, poésies et tombeaux* ouvr. cité, p. 119 ; le mémorialiste ne s'en tenait pas à ce jugement (qui lui a valu d'être bien maltraité par la critique) : vers la fin de son *Discours*, il disait aussi (p. 143) : « elle avait le courage grand ! Hélas, trop grand certes, s'il en fut onques ; mais pourtant cause de tout son malheur ; car si elle l'eût voulu un peu contraindre et rabaisser le moins du monde, elle n'eût été traversée comme elle a été ».

surtout après le complot des Malcontents (1574), au cours duquel Marguerite rejoint le camp de son frère cadet, les choses empirent encore. Henri III est en effet saisi d'une « extrême jalousie contre [s]on frère d'Alençon », d'autant qu'il estime sa sœur responsable de l'alliance qui s'est établie entre ce dernier et l'époux de Marguerite (tous deux comploteurs) ; il conçoit donc contre eux trois un « abominable dessein », qui « fut poursuivi avec autant d'animosité, de ruses et d'artifice qu'il avait été pernicieusement inventé » (*M*, p. 107, p. 81). Et en effet, la rancune, la méfiance, la perversité du roi s'abattent encore à diverses reprises sur l'héroïne des *Mémoires*, faisant planer leur ombre menaçante jusque dans les dernières pages que nous possédions du texte, où on le voit échafauder « un beau moyen pour me rendre aussi misérable qu'il désirait » ; il veut alors la faire revenir à la Cour, alors qu'elle vit en Gascogne, « à quoi pour parvenir, il me fit écrire par la reine ma mère qu'elle désirait me voir, que c'était trop d'avoir été cinq ou six ans éloignée d'elle [...] » (*M*, p. 214, p. 203).

Comme il apparaît lors d'une lecture attentive du texte aussi bien que des sources historiques, cette éternelle persécution est en partie inventée par la mémorialiste. Henri III a bien voué à sa sœur une solide rancune, mais seulement après le complot des Malcontents (destiné à l'évincer du trône!) et surtout après l'installation de Marguerite dans son rôle d'opposante, ou du moins d'alliée du duc d'Alençon et de son mari — tous deux si souvent en conflit, voire en guerre, avec la Couronne. Ce mensonge (qui lui coûte, d'où ses efforts pour excuser son frère en même temps qu'elle l'accuse, le montrer manipulé, « possédé » par de méchantes âmes) a deux raisons. D'une part, il est destiné à masquer une chose inavouable pour la reine, parce qu'incompatible avec la noblesse de son personnage : ce frère autrefois tant aimé, elle l'a bel et bien trahi au profit de son cadet, alors qu'il était loin, dans son royaume de Pologne, et que personne en France, si ce n'est leur mère, ne paraît un *kopeck* sur lui<sup>10</sup>. D'autre part, ce mensonge masque une autre réalité, plus difficile encore à regarder en face : le peu d'amour de sa mère pour elle.

S'il est une personne, en effet, dont Marguerite fut la victime, c'est bien Catherine de Médicis. Sans aller jusqu'à la maltraiter, c'est elle qui, toujours, décida des grâces et des disgrâces. C'est elle,

---

10. Voir « Le mensonge des *Mémoires* », dans l'introduction à mon édition critique de l'œuvre, *Mémoires et autres écrits, 1574-1614*, ouvr. cité, p. 46-49.

bien sûr, et Marguerite le sait, qui décida, après Moncontour, de l'écarter. C'est elle qui décida de la marier avec un hérétique, puis, devant l'échec de ce « coup », l'envoya rejoindre les huguenots qu'on allait mettre à mort, prenant le risque qu'ils se vengent sur elle. C'est elle, ensuite, qui mit sur pied la plupart des « abominables desseins » que la reine attribue à son frère à partir de 1575 (et notamment la « mission » de la baronne de Sauve, sa fidèle, chargée de séduire les deux beaux-frères). Et c'est elle, enfin, elle qui toute sa vie avait été trompée par son époux, qui refusa de comprendre que sa fille n'était pour rien dans les frasques du sien, lui reprochant durement de fermer les yeux... pour en faire autant de son côté. A-t-elle pardonné à cette mère indigne, à cette femme aliénée, quand elle écrit ses *Mémoires* ? C'est bien possible, d'autant qu'elle lui rend hommage à diverses occasions. En tout cas, il est clair que Marguerite charge Henri (coupable, du reste, à ses yeux, d'être le préféré de leur mère) d'une partie des méfaits de Catherine. Cependant, de même qu'elle ne parvient pas à accabler son frère, elle n'arrive pas toujours à dissimuler l'effroi que lui inspirait sa mère. Ainsi, cherchant à expliquer à Brantôme son état d'esprit, lorsqu'en 1569 son frère l'appela à son aide, elle écrit que cette demande la sortit d'une sorte de non-existence, « pour avoir jusques alors vécu sans dessein » et « avoir été nourrie avec telle crainte auprès de la reine ma mère que, non seulement je ne lui osais parler, mais quand elle me regardait je transissais, de peur d'avoir fait chose qui lui déplût » (*M*, p. 82, p. 57). Par ailleurs, l'image de la victime sacrificielle surgit logiquement du récit de la nuit de la Saint-Barthélemy, lorsque la reine mère, s'étant résolue à faire exécuter les dirigeants huguenots, envoya sa fille rejoindre son mari — leur chef :

Je voyais bien qu'ils se contestaient [sa mère et les personnes discutant avec elle] et n'entendais pas leurs paroles. Elle me commanda encore rudement que je m'en allasse coucher. Ma sœur fondant en larmes me dit bonsoir, sans m'oser dire autre chose ; et moi je m'en vais, toute transie et perdue, sans me pouvoir imaginer ce que j'avais à craindre (*M*, p. 98, p. 73).

Un autre passage révèle encore mieux cette identité de victime sacrificielle. C'est — bizarrement (la chose aurait fait le bonheur d'un psychanalyste) — lorsqu'elle évoque, aux lendemains de la victoire de Jarnac, la fierté sans bornes de Catherine : « Ce qu'en ressentait ma mère, qui l'aimait uniquement, ne se peut représenter par paroles, non plus que le deuil du père d'Iphigénie » (*M*, p. 80, p. 55). Cette comparaison complexe, où tous les pôles sont

inversés (Catherine/Agamemnon, Henri/Iphigénie, le bonheur de la reine/le malheur du roi, la naissance symbolique du prince/la mise à mort de la princesse), en dit long sur les sentiments de la mémorialiste ; mais elle laisse avant tout surgir le spectre d'une jeune fille sans défense, sacrifiée par l'un de ses géniteurs sur l'autel de la politique.

Un autre texte de la reine donne libre cours à cette image, et avec d'autant moins de retenue que Marguerite n'y parle pas en son nom : la *Déclaration du roi de Navarre* (ou *Mémoire justificatif pour Henri de Bourbon*). Dans ce court plaidoyer qu'elle écrivit en 1574, en pleine débâcle du complot des Malcontents, pour le compte de son mari accusé de haute trahison et sommé de s'expliquer devant une cour de justice, elle choisit de faire raconter sa vie au narrateur (pour montrer qu'il a toujours été fidèle) et de le faire s'adresser exclusivement à la reine mère (et non au reste de la cour). Ce faisant, elle lui fait endosser la défroque de la victime innocente, et surtout menacée de mort par celle-là même qui devrait lui tenir lieu de mère. Le locuteur, en effet, se peint ballotté d'une intrigue à l'autre dès le plus jeune âge, désespérément désireux de faire partie du groupe des enfants de Catherine (c'est-à-dire aimé d'elle et protégé par elle) — et, au lieu de cela, privé de tous ses proches par divers assassinats, notamment lors de « la Saint-Barthélemy, où furent massacrés tous ceux qui m'avaient accompagné » (M, p. 242, p. 207). Plus tard, lorsque Henri est parti pour la Pologne (fin 1573), « il oublia l'amitié et bonne chère qu'il m'avait promises, et ne se souvint de vous supplier, Madame, que vous m'eussiez en votre protection » (M, p. 245, p. 211). C'est donc pour sauver sa peau, soutient l'accusé, et parce que les avis convergentaient de toutes parts « que l'on voulait faire une seconde Saint-Barthélemy » (M, p. 243, p. 209), qu'il a tenté de fuir la Cour — puisque c'est là toute la faute qu'il reconnaît.

La correspondance de Marguerite, enfin, donne lieu au surgissement de cette image, telle que perçue sur le moment. En mars 1584, par exemple, alors qu'elle vient de faire les frais d'un énième affrontement entre son époux et la Couronne — sans doute l'épisode le plus humiliant de sa vie —, elle écrit à sa mère, qui l'enjoignait d'écrire à Henri III pour « faire la paix » avec lui :

Puisqu'il ne m'a pu aimer par les mérites de mon service et de ma très humble affection, j'espère, Madame, qu'ores que je suis accablée de tant de maux et d'ennuis, qu'il m'aimera par pitié ;

et si les rois, comme l'on dit, sont semblables aux dieux, qui aiment les cœurs affligés, le mien lui devra être fort agréable<sup>11</sup>.

Mais dans sa lettre à son frère, Marguerite mentionne les « calomnies » de ceux qui « voulaient baptiser [s]on malheur exécration, ce qu'il n'est pas », avant de l'inviter à davantage de raison : « Sire, votre jugement soit donc mon juge équitable. Quittez la passion, et vous plaise de considérer ce que, pour vous obéir, m'a fallu endurer » (C, n° 205).

Et c'est à nouveau en direction de sa mère que surgissent les accusations les plus véhémentes. Dix-huit mois plus tard, en octobre 1585, alors qu'elle vient de s'installer dans une forteresse du Cantal après avoir dû fuir Agen, elle répond à Catherine, qui lui a expliqué « que ce n'était à [elle] à faire la guerre », qu'elle cherche seulement à ne pas « retomber en la puissance de ceux qui [lui] ont voulu ôter le bien, la vie et l'honneur », et elle la « supplie très humblement croire [qu'elle] n'y épargner[a] rien » (C, n° 236). Un an plus tard, enfin, elle est arrêtée sur ordre de sa mère et de son frère après une longue cavale. Bien qu'il ne paraisse pas vraisemblable que ces derniers aient désiré sa mort, c'est ce dont elle accuse explicitement Catherine, d'abord dans une lettre au gouverneur de Clermont :

Monsieur de Sarlan, puisque la cruauté de mes malheurs et de ceux à qui je ne rendis jamais que services est si grande que, non contents des indignités que depuis tant d'années ils me font pâtir, [ils] veulent poursuivre ma vie jusqu'à la fin, je désire au moins, avant ma mort, avoir ce contentement que la reine ma mère sache que j'ai eu assez de courage pour ne tomber vive entre les mains de mes ennemis, vous protestant que je n'en manquerai jamais. Assurez l'en, et que les premières nouvelles qu'elle aura de moi sera ma mort. Sous son assurance et commandement, je m'étais sauvée chez elle ; et au lieu du bon traitement que je me promettais, je n'y ai trouvé que honteuse ruine ! [...] Elle m'a mise au monde, elle m'en veut ôter (C, n° 238).

Accusation reprise, encore plus directement, dans une lettre à sa mère :

Madame, puisque l'infortune de mon sort m'a réduite à telle misère que je ne suis si heureuse que désiriez la conservation de

---

11. Marguerite de Valois, *Correspondance, 1569-1614*, édition d'Éliane Viennot, Paris, Honoré Champion, 1998, lettre n° 204. Désormais, les références à la *Correspondance* seront indiquées par le sigle C, suivi du numéro des lettres, et placées entre parenthèses dans le corps du texte.

ma vie, au moins, Madame, puis-je espérer que vous la voudrez de mon honneur [...] (C, n° 239).

Ces derniers exemples montrent que la victime savait se défendre ! Du reste, de même que, dans les *Mémoires*, les mauvaises volontés de la Fortune sont bien souvent battues en brèche par Dieu, c'est en lui que la reine de Navarre met tous ses espoirs à l'automne 1586. En témoigne la fin de sa lettre à Sarlan (destinée, de fait, à sa mère) : « Patience ! Elle m'a mis au monde, elle m'en veut ôter. Si sais-je bien que je suis entre les mains de Dieu : rien ne m'advientra contre sa volonté. J'ai ma fiancée en lui et recevrai tout de sa main ». Manière, certes, de se donner du courage, mais aussi de dénier à sa mère un quelconque pouvoir sur sa vie. De la même façon, le locuteur de la *Déclaration* avait beau se peindre en innocent persécuté, son ton était d'emblée celui de l'attaque, puisque le discours commençait ainsi : « Madame, encore que par droit je ne sois obligé de répondre qu'à vos majestés, si ne craindrai-je [de parler] devant cette compagnie et toutes autres personnes que vous trouverez bon, disant vérité » (M, p. 239, p. 205). Un ton qui ne faisait que monter tout au long du discours, le plaidoyer se transformant en réquisitoire, et se terminant sur ce véritable rappel à l'ordre : « qu'il plaise au roi et à vous, Madame, me vouloir dorénavant faire tant de bien et honneur que de me traiter comme étant ce que je vous suis » (M, p. 250, p. 215).

### Une alliée sûre, mais peu écoutée

Aussi profondément ancrée qu'elle soit en elle, donc, l'image de victime est loin d'être celle qui plaît le plus à Marguerite de Valois. À coup sûr, elle préfère celle de l'allié(e), qui pourrait d'ailleurs émerger d'une autre forme de victimisation : n'est-ce pas d'abord en lui donnant des alliés peu capables — à elle, qui l'était — que le sort s'est acharné sur elle ? Cette accusation lancinante domine les *Mémoires*. Mais notons d'abord le plaisir qu'elle eut toujours à être sollicitée pour son aide, l'enthousiasme avec lequel elle répondit chaque fois présente — sans toujours (c'est un euphémisme) songer aux conséquences que cela pouvait avoir pour sa propre carrière politique ou sa sécurité personnelle. Ainsi en est-il de la demande d'alliance formulée par Henri en 1569, acte fondateur à bien des égards, semble-t-il, et dont l'évocation nous vaut l'un des rares passages introspectifs du texte, tant cette intro- nisation a signifié pour Marguerite une sorte de « naissance à la vraie vie ». Ayant reconstitué ses paroles enjoliveuses, elle analyse :

« revenue de ce premier étonnement, ces paroles me plurent ; et me semblait à l'instant que j'étais transformée, et que j'étais devenue quelque chose de plus que je n'avais été jusques alors » (*M*, p. 83, p. 57-58). La jeune princesse s'est donc empressée de faire ce que lui demandait son frère :

J'obéis à cet agréable commandement, ne manquant un seul jour d'être des premières [au lever de la reine mère] et des dernières à son coucher. Elle me faisait cet honneur de me parler quelquefois deux ou trois heures, et Dieu me faisait cette grâce qu'elle restait si satisfaite de moi, qu'elle ne s'en pouvait assez louer à ses femmes. Je lui parlais toujours de mon frère, et le tenais, lui, averti de tout ce qui se passait avec tant de fidélité que je ne respirais autre chose que sa volonté (*M*, p. 83, p. 58-59).

D'où sa déception lorsqu'elle tomba en disgrâce, et même la grave maladie qui l'accabla alors, et qu'elle analyse comme le principal effet de sa souffrance. De la même façon, il suffit que son frère d'Alençon lui demande son aide pour qu'elle accepte : « m'y voyant conviée par tant de submissions et de sujétion et d'affection qu'il me témoignait, je me résolus de l'aimer et embrasser ce qui lui concernerait » (*M*, p. 103, p. 79). Et, de la même façon encore, son époux lui demandant d'écrire le texte de sa défense, elle accepte avec empressement :

On députa commissaires de la cour de Parlement pour ouïr mon frère et le roi mon mari, lequel n'ayant lors personne de conseil auprès de lui, me commanda de dresser par écrit ce qu'il aurait à répondre, afin que par ce qu'il dirait, il ne mit ni lui ni personne en peine. Dieu me fit la grâce de le dresser si bien qu'il en demeura satisfait, et les commissaires étonnés de le voir si bien préparé (*M*, p. 105, p. 80).

Elle va même jusqu'à préparer une évasion pour l'un d'entre eux — ils sont trop étroitement surveillés pour fuir ensemble —, mais « jamais ils ne se purent accorder lequel c'est qui sortirait, chacun voulant être celui-là, et nul ne voulant demeurer, de sorte que ce dessein ne se put exécuter » (*M*, p. 105, p. 80). Marguerite se montre ainsi non seulement une alliée fidèle, capable et courageuse, mais la seule qui ait la tête froide !

Ce sous-entendu réapparaît ensuite à diverses reprises sous sa plume, mais seulement à propos de son époux. En effet, c'est avec un bonheur sans mélange que Marguerite évoque les services qu'elle rendit à son petit frère, par exemple en « couvrant » sa première évasion du Louvre, en 1575 (ce qui lui valut quelques

mois d'enfermement), en se rendant en Flandre deux ans plus tard pour défendre sa candidature au trône des Pays-Bas (voyage qui faillit mal se terminer), ou en organisant, au début de 1578, sa seconde évasion du Louvre (qui, heureusement, lui fit plus de peur que de mal)... Autant d'exploits qui n'ont rien rapporté à Marguerite, si ce n'est l'hostilité de sa mère et de son frère Henri III, puisque le duc d'Alençon n'a pas réussi à réaliser ses ambitions. Sans les relater aux dépens de ce dernier, elle montre en tout cas qu'il n'a pas tenu à elle qu'il échoue, et elle explique tout de même qu'il était « du vrai naturel de Pyrrus, n'aima[n]t qu'à entreprendre choses grandes et hasardeuses, étant plus né à conquérir qu'à conserver » (*M*, p. 141, p. 119). Il faut dire que le duc d'Alençon, pour n'avoir pas été moins « fol » que son époux, montrait du moins ouvertement sa gratitude envers sa sœur.

Le roi de Navarre, en revanche, est l'objet d'accusations répétées. « Satisfait » du travail de sa femme (et avec raison : sa ferme prestation devant la cour de justice lui valut ses premières marques d'estime, aussi bien des catholiques que des huguenots), il aurait dû lui en savoir gré. Au lieu de cela, il passa les dernières semaines de son séjour à la Cour, tout occupé à « la seule volupté de jouir de la présence de sa maîtresse » et, en février 1576, il « partit de cette façon sans me dire adieu » (*M*, p. 127, p. 103). Quelques années plus tard, alors qu'elle l'a rejoint en Gascogne, elle se met en quatre pour éviter la reprise des conflits, en vain. « Quoi que je pusse faire, explique-t-elle, pour les maintenir bien ensemble, le roi mon mari et [le maréchal de Biron, représentant du roi], je ne pus empêcher qu'ils ne vinsent en une extrême défiance et haine » (*M*, p. 200, p. 187) — prélude à la septième guerre de religion. Marguerite n'épargne pourtant pas ses efforts : « j'en parlai au roi mon mari pour l'en empêcher, et à tous ceux de son conseil, leur remontrant combien peu avantageuse leur pourrait être cette guerre » (*M*, p. 201, p. 188), mais la volonté d'en découdre du parti huguenot est plus forte que ses admonestations :

[...] encore que le roi me fit cet honneur d'avoir beaucoup plus de créance et de fiance en moi, et que les principaux de la Religion m'estimassent avoir quelque jugement, je ne pus pour lors leur persuader ce que bientôt après ils reconnurent à leurs dépens être vrai. Il fallut laisser passer ce torrent, qui allentit bientôt son cours quand ils vinrent à l'expérience de ce que je leur avais prédit (*M*, p. 201, p. 188).

Cette même posture d'alliée compétente et pourtant non écoutée s'affirme, à l'époque, dans la correspondance de

Marguerite — preuve qu'il ne s'agit pas d'une construction propre aux *Mémoires*. En juin 1582, notamment, soit deux ans après l'inutile septième guerre de religion (qui valut à Marguerite d'être accusée de complicité par la Couronne), elle vient de rejoindre la cour de France; les relations avec son mari sont alors tout à fait distendues (d'autant qu'il vient de faire un enfant à l'une de ses suivantes<sup>12</sup>), mais elle continue d'estimer que son devoir est de servir sa cause, et ses lettres la montrent l'informant quasi au jour le jour des nouveautés intervenues dans l'entourage royal. Un jour, pourtant, Navarre lui reproche de mal l'informer et, qui pis est, de lui donner des conseils déplacés (en réalité, il est furieux qu'elle se soit séparée de sa suivante, ce qu'elle a fait à la demande expresse de sa mère). Prise entre deux feux, Marguerite lui rappelle alors vertement qu'elle n'a fait que remplir son rôle d'alliée :

Je vous dirai donc, Monsieur, que, suivant votre commandement, étant arrivée en cette cour, je vous écrivis superficiellement ce que j'y avais pu voir et apprendre en si peu de temps, d'où il était malaisé de tirer aucune certitude en tant de diverses et si variables choses; desquelles je vous représentais ce que premièrement s'en était offert à mes yeux. La crainte que j'avais de faillir, ne le faisant point, m'en fit user ainsi. Mais puisque l'avez reçu comme vos lettres me l'ont fait paraître, je me saurai bien retrancher de cette liberté [de parler] de laquelle j'usais, m'ayant dit que vous l'auriez agréable; et si je vous ai conseillé de venir à la Cour, je n'ai suivi en cela que le conseil que l'on vous donna à l'assemblée [protestante] de Montauban [...]  
(C, n° 156).

Une autre lettre, plus tardive, mais toujours antérieure à la rédaction des *Mémoires*, permet, quant à elle, de comprendre que cette représentation de soi comme alliée fidèle, compétente et même indispensable n'est pas uniquement en jeu dans les relations avec ses proches: c'est en effet cette même image qu'elle donne à voir à Philippe II d'Espagne en 1587, alors qu'elle s'est débarrassée de son geôlier depuis quelques mois (Dieu étant bel et bien intervenu, assez vite même, en la personne des Guise, qui l'ont rallié à leur parti). Deux ans plus tôt, quittant un mari décidément insupportable, alors qu'il venait de devenir l'héritier présomptif de la couronne française (à la suite de la mort du duc d'Alençon), la reine a rejoint objectivement (si ce n'est délibérément) la Ligue de

12. Rapportant la chose dans ses *Mémoires*, elle écrira: « Dieu voulut qu'elle ne fit qu'une fille, qui encore était morte » (M, p. 212, p. 200).

tous ceux qui s'opposent à ce qu'un prince protestant monte sur le trône de France. Et depuis ce temps, elle attend que le bailleur de fonds de la guerre civile en France lui envoie de l'aide — c'est-à-dire de l'argent, dont elle a plus que jamais besoin. Pour le décider, elle doit non seulement l'assurer de sa volonté de poursuivre la lutte contre les hérétiques, mais le convaincre que ses capacités militaires sont intactes et qu'elle maîtrise la situation. Elle relate donc ses déboires depuis sa fuite d'Agen, arrangeant habilement son récit pour transformer le chaos des deux précédentes années en une suite de revers explicables, puis elle présente un tableau des forces en présence après la bataille de Coutras (20 octobre 1587), où les armées de Henri III ont été battues par le roi de Navarre et où le duc de Joyeuse a trouvé la mort :

[...] voyant que la victoire qu'ont eue les hérétiques sur Monsieur de Joyeuse donne prétexte au roi mon frère de faire la paix [avec eux], et qu'il est parvenu à une partie de son dessein (qui était de rendre les huguenots si forts qu'il peut faire accroire au pape et à tous les catholiques qu'il faut qu'il leur accorde la paix à telles conditions qu'ils voudront), voyant que les propos de ladite paix sont déjà fort avant [avancés] et que Messieurs de Guise, n'étant assez forts, seront contraints y consentir, j'ai pensé ne devoir davantage attendre à vous en avertir, et vous supplier croire [...], si c'est votre volonté y apporter le remède, que j'ai encore plus d'intelligences [complices], de places et d'hommes que je n'eus jamais [...] (C, n° 242).

Il est probable que le roi d'Espagne ne crut pas un mot de tout ceci, puisque son aide ne vint jamais, alors qu'il continua d'alimenter les caisses de Guise. Et il est bien possible qu'il ait eu tort. Incapable de poursuivre la guerre, Marguerite songea désormais à sa propre survie : observant une neutralité prudente, elle renforça son pouvoir local de comtesse possédant d'importants fiefs dans tout le sud du Massif Central et le sud-ouest de la France. Aussi son mari fut-il bien obligé, arrivé au pouvoir, de compter avec elle, et surtout (du point de vue de la reine) de compter *sur* elle — d'autant que son installation sur le trône ne mit pas pour autant un terme aux conflits. Nous la voyons donc à nouveau adopter la posture de l'alliée, dès les premiers temps de la négociation de leur « démariage », et surtout après son aboutissement (décembre 1599), alors que les complots se multiplient contre le nouveau roi. Elle explique alors, avec force détails, les efforts qu'elle déploie pour conserver l'Auvergne à son service — et elle ne se prive pas, comme autrefois, de lui donner des conseils. En 1601, par

exemple, elle dénonce les agissements de son neveu (fils de Charles IX et de sa maîtresse Marie Touchet), engagé dans une conspiration qui le conduira bientôt en prison :

Ce mal conseillé garçon tient plusieurs places en ce pays, des maisons qu'il m'usurpe du bien de la feu reine ma mère, qui sont presque aussi fortes que cette-ci [sa propre forteresse] : châteaux, rochers, attrois [terrains fortifiés], enceintes, qui, pour le bien de Son service [du service de Sa Majesté], seront mieux par terre que debout. Pour cette-ci, Elle s'assurera, s'il Lui plaît, qu'avec l'aide de Dieu il n'y mettra jamais le pied (C, n° 333).

Cette série d'exemples témoigne à la fois de la prégnance de cette représentation de soi chez Marguerite de Valois, et de l'évolution qui l'a marquée. L'exil auvergnat — la défaite, donc, et les années — ont assagi la reine de Navarre. La femme qui écrit ses *Mémoires* n'est certes pas prête à reconnaître qu'elle fut en son temps tout aussi « tête brûlée » que son frère et son époux<sup>13</sup>, mais elle est consciente d'avoir acquis une expérience et une sagesse dont elle se targue volontiers, et qui est la base — désormais solide — de l'alliance qu'elle offre à son ex-mari.

### Une sage devenue encore plus sage

Nés d'une réaction à la lecture du *Discours* de Brantôme, les *Mémoires* signifient d'emblée une rupture entre le temps qu'il évoquait et celui qui est advenu. Les premières phrases du texte le disent, et les premières métaphores le répètent :

Comme l'on se plaît à lire la destruction de Troie, la grandeur d'Athènes, et de telles puissantes villes lorsqu'elles florissaient, bien que les vestiges en soient si petits qu'à peine peut-on remarquer où elles ont été, ainsi vous plaisez-vous à décrire l'excellence d'une beauté, bien qu'il n'en reste autre vestige ni témoignage que vos écrits (*M*, p. 70, p. 46).

Un sonnet écrit à la même époque et au même Brantôme, sorte de double poétique de l'ouverture des *Mémoires*, stipule la même

13. Ce qui ne revient pas à dire qu'elle ment lorsqu'elle rapporte avoir désespérément prêché la paix à son mari : Marguerite de Valois avait un intérêt personnel très vif à ce qu'il ne soit pas en guerre avec la Couronne, ce qui la mettait à chaque fois dans une position intolérable ; il faut lire le complot des Malcontents sous ce jour : pour elle, il ne s'agissait que de modifier l'ordre successoral (en imposant François d'Alençon, plutôt qu'Henri, à la succession de Charles IX).

différence entre présent et passé — un abîme, quasiment —, tout en révélant ce qui, derrière la beauté, est réellement en cause<sup>14</sup> :

Ami qui vas cherchant dans la masse pierreuse  
De ce fatal rocher<sup>15</sup> la grandeur qu'autrefois  
Tu as vu resplendir au palais de nos rois,  
Honorant et ornant leur perle précieuse<sup>16</sup>,

Ne t'y travaille plus ! La Fortune envieuse,  
En celle de Crésus renouvelle la voix ;  
De l'instabilité, l'exemple tu y vois ;  
De notre injuste siècle, une marque piteuse.

Ainsi qu'en un vaisseau par l'orage agité,  
Le marchand effrayé tout son bien a jeté,  
Restant pour se sauver seul avec le pilote,

De même en ce rocher, vrai vaisseau de salut,  
Où, Fortune pour vent, Dieu pour pilote elle eut,  
Dieu seul elle retient, tout autre chose elle ôte

(*M*, éd. crit., p. 293).

De fait, c'est tout l'être qui a changé, et qui s'est avant tout chargé d'expérience : de la politique, de la guerre, de l'amour, de la vie. Ce n'est pas que la petite fille, ou que la jeune fille, aient été dénuées de sagesse, mais c'est qu'il leur manquait le savoir des êtres et des choses, que seul le temps pouvait lui conférer. Ainsi se décrit-elle, dans la première anecdote qu'elle rapporte, relative à un échange avec son père, alors qu'elle n'a « qu'environ quatre ou cinq ans » : Henri II la « tenant sur ses genoux » et lui demandant qui elle veut pour serviteur, « de Monsieur le prince de Joinville (qui a depuis été ce grand et infortuné duc de Guise), ou du marquis de Beaupréau, fils du prince de La Roche-sur-Yon [...], tous deux âgés de six à sept ans » (*M*, p. 73, p. 48), elle lui répond qu'elle choisit le second.

- 
14. Aussi incroyable que cela paraisse, ce sujet intéresse bien peu cette femme que l'on disait si belle. On ne trouve dans sa correspondance aucune trace de cette préoccupation. Les rares occurrences du mot « beauté » se rapportant à elle-même surgissent presque exclusivement dans les lettres à Champvallon, c'est-à-dire dans un contexte platonicien (ex. : « [votre amour est] né tout divin (comme ayant tiré son origine du ciel et de ma beauté) » (*C*, n° 170)). Il est probable que Marguerite ne parle de sa beauté (passée) dans l'ouverture de ses *Mémoires* que parce que Brantôme en parlait abondamment dans son *Discours*.
15. Marguerite parle d'Usson, son château, construit sur un piton rocheux (près d'Issoire, dans le Puy de Dôme).
16. Jeu de mots sur l'origine latine du nom Marguerite (*margarita* : perle), dont les poètes avaient usé et abusé au temps de sa jeunesse.

Il me dit : « Pourquoi ? Il n'est pas si beau » — car le prince de Joinville était blond et blanc, et le marquis de Beaupréau avait le teint et les cheveux bruns. Je lui dis : « Pour ce qu'il était plus sage, et que l'autre ne peut durer en sa patience qu'il ne fasse toujours mal à quelqu'un, et veut toujours être le maître ». Augure certain de ce que nous avons vu depuis (*M*, p. 74, p. 49).

Bien sage est donc cette petite fille : capable d'aller au-delà des apparences, de choisir « la vertu et la magnanimité qui reluisaient à son aspect » (évoquées dans la parenthèse qui suit le nom du marquis) plutôt que l'irrésistible charme du futur duc. On remarquera toutefois que l'ombre de la mémorialiste est particulièrement prégnante dans ce passage. Tout se passe comme si Marguerite (qui entre temps a perdu de cette sagesse première, d'abord en tombant amoureuse du duc, vers seize ans, puis en devenant son obligée, au temps de la Ligue — toutes choses qu'elle ne rappelle pas mais que Brantôme sait parfaitement) cherchait à mesurer le chemin parcouru, à soupeser ce qu'il faut d'encombres pour passer d'un stade à l'autre ; à souligner que la sagesse instinctive est impuissante, que rien ne remplace l'expérience acquise.

D'une manière un peu similaire, Marguerite se campe dans ses relations avec le duc d'Alençon et avec son mari non seulement comme leur alliée (plus) capable (qu'eux), mais douée d'une réflexion dont ils sont dépourvus. Voici par exemple comment elle se met en scène, à l'époque où la baronne de Sauve semait la discorde entre les trois alliés, s'adressant tout d'abord à son mari après l'une de leurs nombreuses brouilles :

« [...] de ce mal, si faut-il que nous en tirions un bien. Que ceci nous serve d'avertissement à l'un et à l'autre pour avoir l'œil ouvert à tous les artifices que le roi pourra faire pour nous mettre mal ensemble. Car il faut croire, puisqu'il a ce dessein, qu'il ne s'arrêtera pas à cettui-ci, et ne cessera qu'il n'ait rompu l'amitié de mon frère et de vous ». Sur cela, mon frère arriva, et les fis par nouveaux serments obliger à la continuation de leur amitié. Mais quel serment peut valoir en amour ? (*M*, p. 113, p. 88).

Si l'essentiel du passage tend à démontrer que Marguerite était, à la différence de ses alliés, lucide, voire extralucide, la dernière remarque (qu'on imagine écrite avec un sourire désabusé en pensant à Brantôme — grand connaisseur en la matière — autant qu'à elle-même) change l'optique. Avec le recul, la reine comprend pourquoi ses alliés ne pouvaient pas entendre ses conseils, et peut-être même pourquoi elle n'aurait pas dû les proférer : pourquoi sa

lucidité ne servait à rien, pourquoi son pressentiment était voué à se réaliser. Car la connaissance des puissances de l'amour, ce n'est que plus tard qu'elle l'a acquise. On peut du reste imaginer que, si l'usage de la discrétion en ce domaine ne la retenait, elle pourrait écrire comme elle le fait à propos de matières militaires : « J'en parle trop savante à mes dépens, pour avoir plus appris que je n'en désirais comme il se faut comporter à la garde d'une place forte » (*M*, p. 146, p. 125).

Le plus souvent, en effet, Marguerite souligne ce que la vie lui a appris, c'est-à-dire ce qu'elle est devenue : une femme avisée, expérimentée, forte de toutes les « traverses » auxquelles elle a survécu, solide comme le roc. Autrement dit, ce qu'elle ne doit qu'à elle-même — et à la Fortune (on comprend mieux qu'elle ne lui en veuille pas vraiment) —, alors que Brantôme chantait surtout la princesse extrêmement douée, mais facile à tromper, que la Nature avait créée. Aussi ne recule-t-elle pas devant l'évocation de ses faiblesses, comme lorsqu'elle se prépare au récit de sa première disgrâce ; narrant les bons offices dont elle s'acquittait auprès de sa mère, à la demande de son frère, elle s'exclame :

Trop jeune que j'étais, et sans expérience, je n'avais à suspecter cette prospérité ! Et pensant le bien duquel je jouissais permanent, sans me douter d'aucun changement, j'en faisais état assuré ! Mais l'envieuse Fortune, qui ne put supporter la durée d'une si heureuse condition, me préparait autant d'ennui à cette arrivée [au camp, après Moncontour] que je m'y promettais de plaisir [...] (*M*, p. 84, p. 59).

La correspondance confirme le goût de Marguerite pour cette *persona*. Dès la première lettre adressée à Brantôme, à l'heure où ils reprennent contact au creux de la dernière guerre civile, elle nomme le changement intervenu dans sa vie depuis l'époque où, l'aide du roi d'Espagne ne venant pas, elle a décidé d'être neutre : « J'ai su (lui écrit-elle en 1591) que, comme moi, vous avez choisi la vie tranquille » (*C*, n° 248). Les raisonnements qu'elle tient volontiers à son ex-mari après leur démariage relèvent également de cette posture, comme en fait foi le bref mais sérieux accrochage qui émaille leur nouvelle relation à la fin de l'année 1603, alors que Henri IV cherche à plaire à tous ses anciens ennemis — bien souvent aux dépens de ses anciens amis. Le duc de Mayenne, frère du feu duc de Guise, lorgnant une terre que possède Marguerite, celle-ci résiste farouchement, rappelant inlassablement les termes de l'accord de démariage :

Ladite déclaration de [15]99, mise au lieu de mon contrat de mariage, [...] porte ces mots: qu'il ne me peut être rien ôté ni retiré, durant ma vie, des terres, justices ni autres choses qui m'ont été délaissées pour mon dot. [...] Par quoi Monsieur du Maine ne peut requérir l'impossible de votre magesté, de qui il faut que Monsieur du Maine requière et attende ce qu'il a [à] espérer d'un roi et non d'un tyran; car votre magesté ne peut forcer une personne libre à quitter ni à vendre son bien (C, n° 348).

Elle donne ainsi une leçon de (sagesse) politique au roi et à ses ministres — qui finiront par s'incliner.

Dix ans plus tard, soit quelques mois avant sa mort, elle en donne une autre au jeune duc de Nevers, fils de l'une de ses meilleures amies, qui joue les nouveaux Malcontents aux dépens de Marie de Médicis, veuve de son ancien mari. « Pour avoir vu mon frère et le feu roi en même état que vous êtes, avec tant d'affaires et de peines, lui écrit-elle, je ne conseillerai jamais personne que j'aime et honore comme vous de se mettre en pareille condition » (C, n° 455). Et à quelques semaines de là, c'est une autre leçon qu'elle sert au père jésuite Loryot, auteur d'une lourde somme assaisonnée de propos misogynes. Prenant la plume pour lui répondre (sur un point seulement: Pourquoi l'homme rend tant d'honneur à la femme?), elle lui dit avec malice, avant de se lancer dans une démonstration (appuyée sur Aristote!) de la supériorité des femmes:

[...] poussée de quelque ambition pour l'honneur et la gloire de mon sexe, je ne puis supporter le mépris où vous le mettez, voulant qu'il soit honoré de l'homme pour son infirmité et faiblesse. Vous me pardonnerez si je vous dis que l'infirmité et faiblesse n'engendrent point l'honneur, mais le mépris et la pitié; et qu'il y a bien plus d'apparence que les femmes soient honorées des hommes par [pour] leurs excellences (M, p. 269-270).

### Une amie fidèle

S'adressant au jeune duc de Nevers, Marguerite met en avant « l'affection que je dois à la mémoire de Madame votre mère ». L'argument n'est pas opportuniste. L'amitié entre les deux femmes était célébrée bien avant qu'Alexandre Dumas ne s'en empare pour en faire un motif romanesque de sa *Reine Margot*, bien avant, même, que Marguerite ne l'invoque à l'intention de son fils. Dès

les années 1570, dans le « salon vert » de la maréchale de Retz, on chantait la complicité de ces trois femmes, dont les écrits de la reine témoignent en même temps qu'ils attestent la très grande valeur qu'elle attachait, en général, à l'amitié et, plus particulièrement, à la fidélité en amitié. Les *Mémoires* se font l'écho de cette ferveur dès les premières pages du récit, lorsque Marguerite raconte à Brantôme comment elle rencontra sa cousine Claude-Catherine de Clermont (Retz), dont elle dit aussitôt que leur amitié est « si parfaite qu'elle dure encore, et durera toujours » (*M*, p. 76, p. 51) ; il est probable qu'on trouverait trace de pareille déclaration concernant Henriette de Clèves (Nevers), si les *Mémoires* n'étaient pas interrompus en divers endroits, dont un spécifiquement, où elle l'évoque. Parallèlement, la reine se dépeint volontiers entourée de ses « amis et amies », comme lorsqu'elle prend conseil, dans les semaines qui précédèrent son voyage en Flandre ou lorsqu'elle réfléchit aux effets de la disgrâce, à propos de sa « première captivité » (1575-1576) :

À la Cour, l'adversité est toujours seule, comme la prospérité est accompagnée ; et la persécution est la coupelle<sup>17</sup> des vrais et entiers amis. Le seul brave Grillon [Crillon] est celui qui, méprisant toutes défenses et toutes défaveurs, vint cinq ou six fois en ma chambre, étonnant tellement de crainte les cerbères que l'on avait mis à ma porte, qu'ils n'osèrent jamais le dire, ni lui refuser le passage (*M*, p. 130, p. 107-108).

C'est la correspondance, toutefois, qui montre le mieux la « religion » que Marguerite de Valois se faisait de l'amitié. Pourrait en témoigner, d'abord, une lettre de 1579 à Jacques de La Fin, ancien complice du complot des Malcontents :

J'écris à mon frère [le duc d'Alençon] pour vous, comme m'avez dit. Si en meilleure occasion j'avais moyen de vous faire paraître combien je vous suis amie, croyez que je le ferais encore de meilleur cœur. Je vous envoie deux lettres où il y a des chiffres dessus : celle où il y a des [ici, monogramme en forme d'étoile], c'est pour votre ancienne maîtresse [Retz], et l'autre pour Madame de Nevers ; et celle où il y a « ma Sibille », c'est pour Madame d'Uzès (*C*, n° 42).

Les lettres à ses amies sont quant à elles toutes remplies de mots amicaux et charmeurs, de protestations d'amitié. « Ma Sibylle (écrit-elle ainsi en février 1581), cette lettre est une preuve de l'en-

17. En matière d'alchimie, la coupelle est le récipient où sont réalisés les alliages de métaux.

vie que j'ai de vous complaire, car je me suis ennuit [cette nuit] trouvée si mal que, si ce n'était à ma vraie Sibylle, il me serait impossible de mettre la main à la plume » (C, n° 159). On décèle toutefois dans ces lettres des failles étonnantes, surtout si l'on se souvient que toutes ses amies étaient plus âgées qu'elle. Les assurant de sa fidélité, Marguerite n'hésite pas à dire sa dépendance, comme dans cette missive à la duchesse de Nevers, qu'elle appelle « mon cœur et mon tout » :

Je vous ai écrit une lettre il y a quelque temps ou librement je déchargeais mon cœur. Vous ne m'en avez point fait de réponse, je ne sais si l'avez reçue. Il y a plus de deux mois que je n'ai eu de vos lettres. Si l'oubli trouve place en votre âme, je ne ferai jamais état de rien. Je vous supplie, aimez-moi toujours, et que par vos lettres j'en reçoive quelque assurance, car c'est toute la consolation de ma misérable vie (C, n° 56).

À l'évidence, l'affirmation du lien, dans la liberté absolue, est la plus belle preuve d'affection que puisse donner Marguerite. Elle explique du reste à la duchesse de Retz que l'amitié de ses amies est ce qui lui donne sa vraie valeur (ce qui pourrait être lu en regard du déficit d'amour maternel) : « en me possédant, vous possédez une chose si misérable qu'il ne s'y peut rien estimer de bon que la volonté que j'ai d'honorer et aimer celles qui, de leur amitié, m'ont voulue rendre digne » (C, n° 67).

Les poésies, enfin, font apparaître ce personnage aimant et fidèle, mais surtout sous l'angle de l'amie de cœur (il est vrai qu'il reste bien peu de poèmes de la reine). Dans une réfection tardive d'un texte écrit peu après la mort du seigneur d'Aubiach, son amant des années d'errance (exécuté sur ordre de sa mère en novembre 1586, juste après leur arrestation), elle reprend la description du mystère de l'absence présente, inspiré du néoplatonisme qui lui est cher : « Mon ami, n'étant plus, s'est éloigné de moi, / Et toutefois jamais nous ne bougeons d'ensemble. / Qui ne croit ce mystère est un amant sans foi ». Puis elle insère une nouvelle strophe :

Je suis chez lui là-haut, il est en cette place ;  
 Anges, il vous dira ce qu'on fait en ces lieux !  
 Humains, je vous dirai ce qui là haut se passe !  
 Sur terre, il est en moi ; dans lui, je suis aux Cieux

(M, éd. crit., p. 292).

Marguerite insiste donc sur sa fidélité à la mémoire du défunt. Une fidélité qu'elle voulut en outre rendre publique (quoique

discrètement), puisqu'elle fit paraître le texte en 1599, dans les *Muses françaises r'alliées*, un recueil de poésies pour la plupart anonymes.

### Et surtout pas une fâcheuse

Je terminerai ce tour d'horizon des principales *personæ* de Marguerite de Valois en revenant sur un trait évoqué en introduction : son horreur de la pose, son souci de ne pas lasser, de ne pas ennuyer. Le poème qui vient d'être évoqué en donne l'illustration ; destiné à la publication, il est deux fois plus court que son modèle : tout ce qu'il comportait de plaintes a disparu. Le *Discours sur l'excellence des femmes* en témoigne également. Des différents points que traitait le jésuite, et qui tous pouvaient donner matière à une sérieuse mise au point, elle n'en prend qu'un ; encore lui répond-elle en quelques pages, sur un ton malicieux, là où il était d'usage de se livrer à de longues démonstrations, d'accumuler les exemples, là où François de Billon, avec son *Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin* (1555), avait noirci plusieurs centaines de folios.

La verve des *Mémoires*, l'allure rapide qu'elle leur imprime, les réflexions malicieuses qu'elle y glisse à l'adresse de Brantôme, la variété des tons qu'elle y emploie, celle des genres mis à contribution (narrations bien sûr, mais aussi maximes, discours, épisodes théâtralisés, récit ethnographique, nouvelle romanesque « à la manière de M<sup>me</sup> de Lafayette » comme dira Sainte-Beuve...), peuvent également se mesurer à cette aune. Choix esthétique, évidemment, que corrobore l'absence de citations et de précisions temporelles, mais avant tout souci de ne pas ennuyer. Si ce verbe n'apparaît qu'une fois dans tout le texte<sup>18</sup>, il est en revanche très présent dans la correspondance : « pensant que sa parole vous sera moins ennuyeuse que ma lettre, je m'en remettrai sur lui... » (C, n° 61) ; « mais c'est trop ennuyer votre bel esprit de cet indigne sujet ! » (C, n° 291) ; « je n'ose user de si longue importunité, qui sur du papier l'ennuierait... » (C, n° 294) ; « craignant ennuyer sa majesté, qui peut-être la lira, je n'ai osé m'étendre davantage... » (C, n° 310) ; « ne me plaisant qu'à plaire à votre majesté, et non à

---

18. À propos de Mademoiselle de Tournon, décédée à Liège (« Ce triste office [son enterrement] étant achevé, me voyant en une compagnie étrangère, je ne voulais l'ennuyer de la tristesse que je ressentais de la perte d'une si honnête fille » (M, p. 162, p. 143).

l'ennuyer... » (C, n° 427) ; « J'eusse craint que, de le représenter à votre majesté par écrit, ma lettre eût été trop longue et trop ennuyeuse... » (C, n° 453). Par ailleurs, le souci de ne pas ennuyer ses correspondants se traduit matériellement : ses lettres font un feuillet en moyenne. Elle tient parfois si fort à faire bref qu'elle finit sa lettre en remplissant la marge plutôt que d'écrire au dos de la première, soulignant la chose : « Pour ne retourner le feuillet, écrit-elle à son ex-mari, j'use de cette incivilité » (C, n° 342).

Elle s'excuse ainsi, lorsqu'elle se sent entraînée dans des considérations qui n'ont pas lieu d'être ou qu'elle prend tout à coup conscience de la lourdeur de son style, avant de couper court. Ainsi met-elle fin à une lettre délicate au connétable de Montmorency — dix bonnes lignes de relatives et de complétives enchevêtrées formant une seule et même phrase — en alléguant « cette trop longue et ennuyeuse guerre, qui remplit mon âme de tant d'ennui que, ne pouvant cette lettre que s'en ressentir, je la finirai » (C, n° 284). Parfois aussi, c'est le sentiment du ridicule qui la fait battre en retraite, et elle trouve alors une échappatoire pour se faire pardonner. C'est ainsi que quelques « cours de néoplatonisme » infligés à Champvallon s'achèvent sur de véritables pirouettes. La leçon portant, par exemple, sur les sens autorisés ou non à participer à la passion amoureuse, elle la clôt en deux phrases, avec une ironie qui démonte son propre discours :

Que vous soyez ou philosophe ou amoureux, il faut que vous condescendiez à ma raison, qui trouve si parfaitement en vous le vrai sujet du vrai amour, qui m'astreint à parfaitement et éternellement vous aimer. Ainsi, remplie de cette divine et non vulgaire passion, je rends en imagination mille baisers à votre belle bouche — qui seule sera participante au plaisir réservé à l'âme... (C, n° 171).